

PHOTOVOLTAÏQUE | Un nouveau projet lauréat d'un appel d'offres de la CRE

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a annoncé en décembre 2024 les lauréats de la troisième période de son appel d'offres, consacré à la réalisation et à l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergie solaire photovoltaïque, hydroélectrique ou éolienne en métropole continentale.

Parmi les 37 projets candidats, un seul projet solaire eurois a été désigné lauréat. Ce projet, historiquement porté par le SIEGE 27 et désormais repris par sa SEM TEE 27, consiste en une installation de 5 MW. Il est mené en étroite collaboration avec PRECOVAL (anciennement SDOMODE) sur d'anciens casiers d'enfouissement de déchets du CETRAVAL, situé sur la commune de Malleville-sur-le-Bec.

Cette désignation comme lauréat permettra de sécuriser, pendant vingt ans, la valorisation de l'électricité produite, et d'engager les travaux dès 2025.

Publié le 30 janvier 2025